

LE MOUVEMENT SYNDICAL EUROPÉEN RÉCLAME UNE ASSISTANCE HUMANITAIRE ET DES DROITS POUR LES RÉFUGIÉS



Les valeurs humanitaires fondamentales de l'UE sont aujourd'hui remises en question par l'arrivée de milliers de demandeurs d'asile. Plus de 80% d'entre eux fuient la violence et les conflits dans des pays tels que la Syrie, l'Iraq et l'Afghanistan. Près de 20% sont des femmes et un tiers sont des enfants.

Nous sommes confrontés à une catastrophe humanitaire persistante. Rien qu'en avril et en mai, la marine italienne a sauvé des milliers de réfugiés en Méditerranée, mais des centaines d'autres sont morts.

- **En 2016, 208.150 demandeurs d'asile sont arrivés dans l'UE par la mer**
- **2.856 ont péri en mer**
- **Depuis 2014, plus de 10.000 sont décédés en Méditerranée**

Source: HCR (juin 2016)

L'Europe ne se conforme pas à ses obligations internationales de protection des réfugiés. L'an dernier, l'UE a accepté de réinstaller 22.000 demandeurs d'asile, en leur offrant une voie d'accès sûre et légale en Europe. Mais à ce jour, seules 6.321 personnes venant de Turquie, de Jordanie et du Liban ont été réinstallées. Sur les 160.000 réfugiés qui étaient censés être déplacés de la Grèce et de l'Italie vers d'autres pays de l'UE, seuls 1.500 sont partis ailleurs. Rien qu'en Grèce, 46.000 personnes attendent que leurs demandes soient traitées, et plus de 10.000 nouveaux réfugiés sont arrivés en Italie depuis le 12 avril.

Il est essentiel d'aider les réfugiés à s'intégrer dans le marché du travail et la société, tout en défendant l'égalité de traitement et de droits pour les réfugiés et les travailleurs locaux. Les syndicats jouent déjà un rôle actif en la matière.

L'éducation et les compétences des demandeurs d'asile doivent être évaluées et actualisées, et les travailleurs en situation irrégulière doivent recevoir un statut juridique. Près de 40% ont des compétences qui peuvent immédiatement bénéficier au marché européen du travail. Les quelque 300.000 personnes sans papiers ont besoin d'aide, afin d'éviter l'expiration d'un nombre croissant de visas/permis humanitaires de court séjour.

Le 15 juin, le mouvement syndical européen, réuni à Rome, demandera à l'UE et aux gouvernements nationaux de:

- Mettre fin à toutes les mesures qui menacent la dignité humaine, les droits ou l'intégrité physique des êtres humains, sur le territoire de l'UE ou à ses frontières.

- Mettre fin aux conditions de détention inhumaines dans les points chauds, et aux violations répétées des droits des réfugiés de voir leurs demandes d'asile traitées légalement.
- Renoncer à l'accord UE-Turquie concernant un plan d'action conjoint sur les réfugiés: les Etats membres ne doivent pas pouvoir payer pour renoncer à leurs obligations internationales envers les demandeurs d'asile.
- Reconnaître et défendre l'accord de Schengen en tant que réalisation majeure de l'UE, et montrer la volonté politique de réinstaller les demandeurs d'asile en Europe.
- Mettre fin aux politiques d'austérité qui ont encore compliqué les conditions d'accueil dans les pays d'arrivée; et accorder une attention spécifique à la situation des femmes et des enfants réfugiés.
- Soutenir et rendre hommage à toutes les personnes et organisations, y compris les fonctionnaires, qui travaillent chaque jour pour offrir aux demandeurs d'asile une vie sûre et décente en Europe.

Dans ce contexte, la Confédération européenne des syndicats (CES) note avec intérêt le « Pacte sur la migration », proposé par le gouvernement italien à la Commission européenne et au Conseil. La CES veillera à s'assurer que cet outil répond effectivement aux revendications du mouvement syndical européen.

La CES soutient les valeurs européennes fondamentales de respect de la vie humaine et de dignité, et s'oppose aux idéologies populistes et xénophobes. Ces valeurs doivent être traduites en action. Il est essentiel d'établir une vraie coopération entre les Etats membres de l'UE en termes d'acceptation de nombres adéquats de réfugiés, conformément à la lettre et l'esprit des Traités. La CES réclame:

- Une politique européenne proactive en matière d'asile, qui respecte les normes de protection reconnues au plan international, y compris la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967.
- Des opérations permanentes de recherche et de sauvetage, dotées de ressources plus importantes, afin d'éviter d'autres décès en mer.
- Des voies légales sûres, appliquant le plan de réinstallation de la Commission.
- La révision du Règlement Dublin III couvrant la relocalisation permanente et des normes de protection plus élevées des femmes et des enfants demandeurs d'asile.
- Une aide au développement plus efficace aux pays d'origine, et le leadership de l'UE dans le rétablissement de la paix dans les zones en conflit.
- Des services publics adéquats et de grande qualité pour tous, en particulier en ce qui concerne l'emploi et le logement.
- Des centres de réception et de traitement des demandes d'asile avec des travailleurs des services publics bien formés.

La CES reconnaît que l'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés dans le marché du marché constitue en même temps un défi et une opportunité. Les syndicats:

- Soutiendront les investissements qui stimulent la croissance économique et la création d'emplois de qualité au profit de tous.
- Inciteront vivement les services publics de l'emploi à identifier, améliorer et aligner les compétences des réfugiés afin de permettre un accès rapide au marché du travail. La déclaration des partenaires économiques et sociaux européens sur la crise des réfugiés, au Sommet social tripartite du 16 mars 2016, doit être appliquée.
- Chercheront à atteindre l'égalité de traitement complète sur le marché du travail et l'égalité d'accès aux services sociaux pour les travailleurs locaux et les migrants, et des perspectives d'emploi de qualité pour tous, en guise de fondement à une intégration et une inclusion équitables des réfugiés.
- Réclameront l'octroi de financements plus importants aux pays recevant des réfugiés, afin de combattre le dumping, l'exploitation et la discrimination résultant de la mauvaise gestion d'arrivées incontrôlées.

Avec ses 45 millions de membres, le mouvement syndical européen est un rempart contre toutes les formes d'intolérance et il continuera de prôner des réponses humanitaires à une crise humanitaire. Les syndicats recruteront et représenteront tous les travailleurs, quelle que soit leur nationalité, et coopéreront avec d'autres partenaires afin d'apporter une assistance aux réfugiés sans travail. La CES se joindra à la Confédération internationale des syndicats et à d'autres camarades syndicalistes du monde entier afin de répondre à une crise qui est mondiale et européenne.